

Et si on osait en parler !



La colombophilie a traversé, traverse et traversera encore des périodes « nerveuses » avant de bien souvent trouver un gué salutaire qui permet de gagner une autre rive... apparemment sécurisée.

Mars est le troisième mois de l'année. Ce nom, donné par les Romains en l'honneur de leur dieu de la guerre, est aussi celui du premier mois du printemps. Le retour des beaux jours n'est en principe qu'une question d'heures ou de jours. Les colombophiles en tout cas l'attendent avec impatience pour pouvoir au plus vite « batailler » sur différents fronts ailés. La préparation des colonies est de ce fait entrée dans une phase stratégique cruciale.

Dernier feu vert. Le temps des discussions hivernales est remis. En principe ! Mais sait-on jamais ? L'AGN du 18 février 2022, le plus haut échelon statutaire de la hiérarchie décisionnelle ailée, a entériné les copies des différentes EP/EPR rédigées en vue de la campagne qui se profile. Le temps de la vérification des « devoirs sportifs » rentrés par les sociétés, groupements, ententes, associations, et ce pour la première fois par voie informatique, est désormais mis sur les rails suite à l'indispensable aval national prononcé. Ce travail relève du ressort exclusif des instances provinciales. Certaines ont déjà rempli leur tâche, d'autres sont seulement sur le point de le faire. Le temps urge cependant pour quelques entités pour cause de différents reports octroyés à l'introduction des données 2022 sur la plateforme informatique.

Difficulté. Vu les obstacles informatiques rencontrés, occasionnés par le manque de temps accordé initialement aux sociétés pour « se familiariser » à la nouvelle procédure, la date butoir

de rentrée des données sportives a été, pour rappel, reportée à diverses reprises. Ainsi, et ce à titre purement indicatif, l'EPR Hainaut-Brabant wallon n'assume en principe ce travail de vérification qu'au cours de la première décennie de mars... soit à quelques jours de l'entrée en matière de la compétition en petite vitesse. Ce qui, par injonction, perturbe le dessein de « Coulon Futé » de

19-01-2022 Communiqué de la RFCB – introduction digitale des programmes-concours 2022

Les membres du Conseil d'Administration et de Gestion National sont bien conscients que l'introduction digitale, par le biais du programme RFCB-admin, n'est pas une tâche facile et que des problèmes surgissent.

Les secrétaires administratifs de la RFCB essaient d'apporter de l'aide et des conseils aux sociétés, mais comme chacun le sait, l'innovation cause des problèmes.

Afin de donner aux sociétés/ententes la possibilité de soumettre correctement leurs programmes-concours 2022, il a été décidé de prolonger la date de l'introduction du 20/01/2022 au 31/01/2022.

Bonne chance à tous et merci pour la collaboration.

Cordialement.

le président national,

Pascal Bodengien.

publier, en temps et en heure, les présentations habituelles de ces dernières années des rayons opérationnels pendant la saison. La première parution est de ce fait reportée. A quelle date ? L'incertitude règne, mais il faut néanmoins espérer disposer prochainement des informations, ce qui n'est pas garanti !



Pour « *Coulon Futé* », il est important que tout quidam connaisse, avant l'entame des hostilités sportives, le canevas des différents « *terrains de jeu* » entérinés. Et ce, peu importe que ledit quidam y soit admis ou non ! « *C'est par transparence que l'on découvre des éléments de sa propre vie et que l'on apprend sur soi* » a notamment un jour glissé sous sa plume un écrivain libano-canadien. De plus, un ancien président disparu de la République française a, de son côté, proclamé que « *La clarté est la forme la plus difficile du courage* ». Selon toute vraisemblance, cette dernière citation, beaucoup peuvent en principe la partager. En effet, cela va de soi que connaître dans le détail, et ce de source officielle et de manière motivée, la structure sportive complète mise en place est un indéniable must pour la pratique colombophile. Vivre une saison sans de nocives discussions laborieuses ne doit pas s'avérer un mirage. Si tel est le cas rencontré, la semence générée portera au plus vite des fruits...

Oser le dire. La colombophilie s'apparente à un sport pour certains. D'autres cependant



réfutant cette dénomination sous le prétexte que le véritable sportif dans l'aventure n'est rien d'autre que le pigeon et non l'être humain. Néanmoins, beaucoup acceptent *in fine* sans grande difficulté de ranger la colombophilie dans la catégorie des « *sports individuels* ». Cependant avec la particularité restrictive qu'il n'existe aucune distinction hiérarchique parmi les adhérents, ce qui n'est pas le cas dans une majorité de sports individuels. Il est le vrai, le terme « *débutant* »,

la notion usuelle de « *classe biberon* » ne sont pas des expressions habituellement usitées dans le milieu ailé. Seule, une catégorie unique de pratiquants a droit de cité, est en effet reconnue même si de-ci-de-là des activités plus spécifiques sont parfois mises en chantier à l'initiative de l'inspiration épisodique d'un comité de propagande.

En période de compétition, serait-il cependant envisageable et concevable, et ce durant l'entièreté de la saison, de programmer des concours ne réunissant qu'une seule catégorie ? Quelle question ! De fulgurantes réactions ne peuvent que surgir suite à cette proposition qui n'a aucun sens dans moult esprits, la réponse négative étant connue d'avance. Mais alors « *pourquoi ne pas faire appliquer aux pigeons ce que l'on exige des pratiquants ?* »... pourrait s'avérer la question subsidiaire complémentaire indiscreète qu'on pose quand même...

Pro ? Tous les pratiquants, quelle que soit leur ancienneté participative, sont en fait d'office affublés - sans pour autant le nommer ouvertement à vrai dire - du qualificatif professionnel, une expression par définition relative à la profession, au métier. Quid alors du sort réservé au terme amateur ? Il faut s'en faire une raison, le mot amateurisme désigne, toujours par définition, la condition de l'amateur. Ce dernier est reconnu comme une personne qui se livre à une activité en dehors de son cadre professionnel, généralement sans rémunération, et dont la motivation ressort essentiellement de la passion. Ce mot amateur est-il donc justifié en colombophilie ? C'est à ce niveau que la situation se corse, que le bât blesse.

Car, il faut l'admettre, la colombophilie n'est pas forcément le métier de tous ses affiliés même si, en général, tous consacrent un temps important à cet hobby. Ce dernier mot devenant, pour la circonstance, inapproprié car il signifie, en son sens premier, un passe-temps. Autrement dit une activité à laquelle on se consacre durant ses loisirs.



Mais peut-on réellement envisager des compétitions regroupant différents niveaux d'adhésion ?



Si tel est le cas, sur quels critères se baser réellement pour établir la répartition envisagée ? ... ? A titre purement indicatif, il est bon à savoir qu'en cyclo-cross comme à l'Enduropale du Touquet (Pas-de-Calais) et lors de grands prix de F1, les participants à ces sports individuels sont rangés sur la ligne de départ en fonction de leurs performances antérieures.

Les risques d'interprétation. En colombophilie, le contingent réuni s'avère la priorité recherchée par tous les moyens car il apporte son lot d'avantages indéniables connus de tout un chacun, des avantages qui sont défendus bec et ongles. Un dernier exemple en date significatif n'est autre que la réunion des vieux et des juniors dans une seule catégorie servant de général vieux en certaines contrées. Cette décision « *unificatrice* », reconduite depuis plusieurs campagnes, ne devrait pas être étrangère, lors de la dernière AGN, au fait qu'il fut acté que, pour les as-pigeons petit demi-fond et vitesse pour pigeonneaux, aucun résultat de catégories confondues ne peut être pris en considération.

Un exemple demandant réflexion. La notoriété colombophile résulte d'un ample travail et d'une motivation sans faille. Personne ne l'infirme. Elle s'obtient généralement au terme de performances ailées réalisées sous le feu de projecteurs dans un contexte participatif concurrentiel le plus élevé possible. Ce qui, par injonction, refoule aux calendes grecques la possibilité de répartir les amateurs en fonction de leurs niveaux. Le football montre par contre un tout autre exemple en initiant une piste de réflexion bien particulière. En effet, reconnue comme sport collectif, cette activité ne draine-t-elle pas, en son plus haut niveau compétitif réservé exclusivement à une élite « *reconnue* » par des performances probantes réalisées, des taux d'audience très élevés et des capitaux astronomiques véhiculés en la circonstance ? Ce contexte incite à la réflexion...

Inflation informatique ? Dans la société, l'inflation, qui doit être distinguée du coût de la vie,



se définit comme une perte du pouvoir d'achat suite à une augmentation durable, générale et auto-entretenu des prix des biens et des services. Elle se caractérise entre autres par un accroissement de la circulation de la monnaie. En fonction de cette définition, alors existe-t-il une inflation en colombophilie ? Dans l'affirmative, quelles en sont de plausibles origines ? Que de vastes questions ! Qui ne peuvent qu'inciter au débat ou tout au moins à une réflexion, fût-ce-t-elle parcellaire...

A suivre...

